## Projet d'intervention orale pour UPR Vietnam

Monsieur le Président,

La Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme expriment leur préoccupation face au refus du Vietnam de souscrire à un grand nombre de recommandations formulées dans le cadre de l'Examen Périodique Universel, pourtant essentielles pour assurer le respect par le Vietnam de ses obligations internationales.

Nous déplorons ainsi que le Vietnam ait refusé, comme l'ont pourtant demandé plusieurs États, d'abroger ou de réviser ses lois sur la "sécurité nationale" et sur "l'abus des libertés démocratiques pour nuire aux intérêts de l'État". Le même refus a été opposé à la recommandation formulée par la Pologne demandant l'abrogation de l'Ordonnance 44, qui permet la détention sans procès des dissidents ou leur placement en hôpital psychiatrique.

La mise en oeuvre de ces recommandations est pourtant d'autant plus nécessaire que, depuis l'examen du Vietnam en mai dernier, nombre de journalistes, blogueurs, avocats des droits de l'Homme et autres opposants au régime ont été arbitrairement arrêtés. Certains ont été forcés de dénoncer leur propre blog et de renoncer à toute expression libre. D'autres attendent leur procès pour "propagande contre l'Etat" où ils risquent jusqu'à 20 ans de prison. Un climat de peur règne ainsi contre les libertés d'expression, de presse et d'assemblée pacifique, alors même que le Vietnam rejette toute recommandation visant à réviser la loi sur la presse et à assurer l'indépendance des médias et la libéralisation d'internet.

Pour que les arrestations et détentions arbitraires cessent de servir la terreur d'État, il est également urgent que le Vietnam accepte de s'engager dans une politique de transparence sur la situation de ses prisons et ses camps de détention, le nombre des détenus, les raisons de leur incarcération, ainsi que sur la peine de mort, comme le lui ont demandé de nombreux pays.

De plus, il est nécessaire pour le Vietnam de laisser la société, individus et organisations, s'exprimer librement et promouvoir les droits de l'Homme. Les groupes religieux étant au Vietnam parmi les dernières voix indépendantes de la société civile, nous demandons aux autorités de mettre en oeuvre la recommandation des Etats-Unis visant à autoriser et à reconnaître les religions indépendantes, au premier chef l'Eglise Bouddhique Unifiée du Vietnam. Les dignitaires religieux indépendants détenus, comme le Patriarche Thich Quang Do, ou harcelés doivent être libérés et retrouver des conditions de vie normale et sans persécution.

En matière de coopération avec les Nations Unies, de nombreux Etats d'Europe et d'Amérique latine ont appelé le Vietnam à lancer une invitation permanente pour les différentes procédures spéciales, notamment les Rapporteurs spéciaux sur la liberté d'expression, la liberté de religion, la torture, ou le Groupe de travail sur la détention arbitraire.

Nos organisations regrettent que, le gouvernement vietnamien ait rejeté cette demande. Les autorités vietnamiennes refusent ainsi les mesures les plus élémentaires contribuant à une protection effective des droits de l'Homme, et nous nous interrogeons à juste titre sur la volonté réelle du Vietnam de tenir ses engagements internationaux.

A la suite des réponses de la délégation vietnamienne et de son rapport, nous déplorons la vision étroite du Vietnam des droits humains : Il ne suffit pas de déclarer que ces droits sont respectés pour qu'ils le soient en pratique.

Enfin, la FIDH et le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme sont préoccupés par—les recommandations de certains États, acceptées par le Vietnam, remettant insidieusement en cause l'universalité des droits de l'Homme au prétexte des "circonstances spécifiques" propres au Vietnam.

Monsieur le Président, je vous remercie.